



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Sénat

Question écrite n° 22206

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, sur l'adoption par le Sénat mercredi 27 février 2013 d'une proposition de loi communiste d'amnistie des délits et sanctions pour des faits commis lors de mouvements sociaux. Sont ainsi amnistiées les infractions, commises entre le 1er janvier 2007 et le 1er février 2013, passibles de cinq ans d'emprisonnement au plus. Sont concernés les faits commis à l'occasion de conflits du travail, d'activités syndicales de salariés et d'agents publics, y compris lors de manifestations. Sont également amnistiées les infractions commises lors de mouvements collectifs revendicatifs, associatifs ou syndicaux relatifs aux problèmes liés au logement. Le refus de se soumettre à des prélèvements ADN ne sera amnistié que si les faits à l'origine de ce prélèvement sont eux-mêmes amnistiés. Au moment où le chômage poursuit sa hausse, il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'impact de cette proposition sur la courbe du chômage ou s'il faut simplement y voir un juste retour d'ascenseur pour le front de gauche qui s'est fortement mobilisé pour ce texte.

Texte de la réponse

M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement informe l'honorable parlementaire que la proposition de loi évoquée a fait l'objet d'un renvoi en commission des lois de l'Assemblée nationale le 16 mai dernier. Ce texte est toujours à l'examen de la commission.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22206

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mars 2013](#), page 3245

Réponse publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8245